



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.17/1996/14/Add.1
26 février 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Quatrième session
18 avril-3 mai 1996

Promotion de l'éducation, de la sensibilisation
du public et de la formation

Rapport du Secrétaire général

Additif

TABLE DES MATIÈRES

<u>Chapitre</u>	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1 - 3	3
I. TOUR D'HORIZON DES PRINCIPALES QUESTIONS DE POLITIQUE, DES PROGRÈS ACCOMPLIS, DE L'EXPÉRIENCE ACQUISE ET DES PROBLÈMES RENCONTRÉS	4 - 35	3
A. Tendances nouvelles concernant la réorientation de l'éducation vers un développement durable et la sensibilisation du public	8 - 31	4
B. Tendances nouvelles en matière de promotion de la formation	32 - 35	9
II. L'EXPÉRIENCE DES PAYS : TENDANCES ET RÉALISATIONS PRINCIPALES CONCERNANT L'EXÉCUTION NATIONALE	36 - 64	10
A. Réorientation de l'éducation vers un développement durable	36 - 57	10
1. Réforme scolaire et réorientation des programmes d'enseignement	37 - 50	10
2. Promotion d'une approche interdisciplinaire	51 - 53	12
3. Activités novatrices en matière de communication et nouvelles technologies de l'information	54 - 57	12

B.	Sensibilisation du public	58 - 64	13
1.	Campagnes de sensibilisation	58 - 62	13
2.	Élaboration de plans d'action locaux	63 - 64	14
III.	EXPÉRIENCE DES GRANDS GROUPES ET DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES	65 - 79	14
A.	Les femmes	66 - 69	14
B.	Les jeunes	70 - 73	15
C.	Les groupes autochtones	74 - 76	16
D.	Affermissement des liens entre science et éducation	77	16
E.	Les réfugiés	78 - 79	17
IV.	ÉVOLUTION RÉCENTE DANS LE DOMAINE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE	80 - 103	17
A.	Réunions internationales	80 - 85	17
B.	La Commission internationale sur l'éducation pour le XXI ^e siècle	86 - 91	20
C.	Les organisations internationales	92 - 103	21

INTRODUCTION

1. Le présent additif, qui était le rapport du Secrétaire général consacré à la promotion de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation (E/CN.17/1996/14), traite des grandes questions de politique et fait le point sur les progrès accomplis, l'expérience acquise et les problèmes rencontrés depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED). Il donne un aperçu des événements et des activités qui ont eu lieu au niveau international et au niveau des pays et des grands groupes, notamment les organisations non gouvernementales.

2. Le rapport et le présent additif ont tous deux été établis par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), qui est responsable de l'application du chapitre 36 d'Action 21 (Promotion de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation). Ils s'inspirent des résultats des réunions suivantes : la consultation interorganisations réunie par l'UNESCO sur le thème "Promotion de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation : application du chapitre 36 d'Action 21" (Paris, 25 et 26 septembre 1995); le colloque international d'experts consacré au thème "Éducation et sensibilisation du public concernant le développement durable" (Prague, 28 novembre-1^{er} décembre 1995), organisé par la République tchèque, en coopération avec l'UNESCO et le Département de la coordination des politiques et du développement durable du Secrétariat de l'ONU; et d'autres consultations d'experts ou de grands groupes.

3. Il importe de noter le vaste champ d'application du chapitre 36, qui porte sur trois grandes questions : réorienter l'éducation vers un développement durable; mieux sensibiliser le public; et promouvoir la formation. On se penche en particulier sur les points suivants : l'accès universel à l'éducation de base; l'éducation comme processus permanent; les processus d'acquisition de connaissances en milieu scolaire et extrascolaire; la révision et l'élaboration des programmes d'enseignement; la formation professionnelle novatrice; la formation en cours d'emploi des employés et des dirigeants; et le perfectionnement professionnel des décideurs. On souligne aussi l'importance des communications par tous les moyens disponibles, y compris les arts visuels, les arts du spectacle, les médias populaires et les nouvelles techniques interactives et multimédia. On fait également une large place aux possibilités nombreuses et diversifiées qu'offrent les organisations non gouvernementales, les entreprises et les médias pour faire passer des messages éducatifs. La largeur du champ d'application du chapitre 36 est essentielle pour atteindre globalement la viabilité à long terme, mais elle impose aussi des tâches particulièrement exigeantes aux organismes internationaux, aux gouvernements, aux organisations non gouvernementales et au grand public.

I. TOUR D'HORIZON DES PRINCIPALES QUESTIONS DE POLITIQUE, DES PROGRÈS ACCOMPLIS, DE L'EXPÉRIENCE ACQUISE ET DES PROBLÈMES RENCONTRÉS

4. À la CNUED, les gouvernements ont reconnu l'importance critique de l'éducation lorsqu'il s'agit de promouvoir un développement durable et de donner aux individus davantage de moyens de s'attaquer aux problèmes d'environnement et de développement. Tout au long du chapitre 36 et dans presque tous les autres chapitres d'Action 21, la compréhension du public, le soutien politique et l'action personnelle sont jugés indispensables. L'expression "éducation et formation" figure 617 fois dans Action 21; seul le terme "gouvernement" est employé plus souvent. L'éducation est essentielle à la prise de conscience écologique et morale, au changement des valeurs et des comportements dans le sens du développement durable, à l'amélioration des compétences et à la participation éclairée du public aux décisions.

5. L'importance accordée à l'éducation dans l'Action 21 a été réaffirmée, élargie et approfondie à l'intérieur du nouveau consensus international et du cadre d'action issus de la série de conférences internationales organisées par l'ONU après la CNUED, notamment la Conférence internationale sur la population et le développement, le Sommet mondial pour le développement social et la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Le thème de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation est l'un des rares pour lesquels des recommandations expresses figurent dans les plans d'action de chacune des conférences mentionnées ci-dessus ainsi que dans la Convention sur la diversité biologique, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique. L'application du chapitre 36 doit donc être intégrée à celle des recommandations analogues énoncées dans ces cadres d'action.

6. Or, on remarque paradoxalement que cette importance largement reconnue de l'éducation est négligée lorsqu'on élabore ou finance des plans d'action à tous les niveaux, depuis les administrations locales jusqu'aux conventions internationales. Le chapitre 36 risque donc de devenir la priorité oubliée de la CNUED.

7. Les problèmes de financement n'ont pas été les seuls obstacles à l'application de ce chapitre. Il a eu aussi un manque de clarté concernant à la fois la notion de développement durable et les actions à mener. Ces obstacles ont été particulièrement sensibles à propos des systèmes d'éducation scolaire, qui sont conçus pour transmettre un ensemble de connaissances, par opposition à un concept en formation. Il est difficile de recycler un grand nombre d'éducateurs quand il y a une grave pénurie de formateurs, lesquels ne font qu'émerger de cette nouvelle bataille conceptuelle.

A. Tendances nouvelles concernant la réorientation de l'éducation vers un développement durable et la sensibilisation du public

8. L'idée-force du chapitre 36 - réorienter l'éducation vers le développement durable - est toujours valable. L'autre solution - créer une discipline entièrement nouvelle, tenter de trouver une place dans des emplois du temps surchargés et créer des cours de formation des enseignants basés sur un concept flou - aurait entraîné un énorme gaspillage de ressources. Néanmoins, cette réorientation constitue une tâche d'envergure pour tous les pays.

9. L'une des premières disciplines établies à avoir montré la voie est l'éducation écologique. Cette discipline a été reconnue et transformée en un cadre de protection de l'environnement après la Conférence des Nations Unies sur l'environnement (Stockholm, 5-16 juin 1972). En 1975, l'UNESCO et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont créé le Programme international d'éducation relative à l'environnement (PIEE), afin de mettre au point un cadre pédagogique, de développer la compréhension et de fixer des objectifs d'action. Des campagnes de sensibilisation ont été lancées à travers le monde, et des informations ont été diffusées par le biais des systèmes éducatifs scolaires et non scolaires concernant la protection de l'environnement et les problèmes apparentés.

10. En examinant les objectifs ci-après formulés il y a plus de 20 ans pour l'éducation écologique, on voit clairement pourquoi cette discipline s'est conformée de près aux premiers travaux visant à préparer l'éducation pour le développement durable. Selon la Charte de Belgrade adoptée par le Colloque international d'éducation relative à l'environnement (Belgrade,

13-22 octobre 1975) [voir UNESCO (05)/C.61, vol. I, No 1], les objectifs de l'éducation écologique sont les suivants :

- a) Favoriser une prise de conscience claire et un souci de l'interdépendance économique, sociale, politique et écologique dans les zones urbaines et rurales;
- b) Offrir à chacun la possibilité d'acquérir les connaissances, les valeurs, les attitudes, le sens de l'engagement et les compétences nécessaires pour protéger et améliorer l'environnement;
- c) Créer de nouveaux modes de comportement pour les individus, les groupes et l'ensemble de la société en faveur de l'environnement.

11. Si les objectifs de l'éducation écologique demandent que l'on comprenne l'interdépendance économique, sociale, politique et écologique, en pratique, cette discipline est restée essentiellement centrée sur la principale préoccupation de la Conférence mentionnée ci-dessus, à savoir l'environnement et sa protection. Avec la CNUED est apparu le double objectif de la poursuite du développement et de la bonne intendance de l'environnement. Pour parvenir à cette viabilité à long terme, il faut élargir l'effort d'éducation au-delà du souci premier de l'environnement. Après la CNUED, la notion de développement humain et de développement économique (biens et services) a ajouté un sens plus complexe à la notion de développement telle que les médias l'avaient décrite à la Conférence. Cette nouvelle approche reposait sur une intégration de l'économie et de diverses sciences sociales, afin de tenter de donner un sens global au développement durable, concept encore en formation actuellement. Les notions essentielles de responsabilité sociale et de justice sociale, d'interdépendance écologique et humaine, et de parallèle entre la diversité biologique et la diversité culturelle, pour ne citer que quelques aspects, sont difficiles à comprendre lorsqu'elles sont présentées comme des sujets isolés. Ce large regroupement de disciplines sous une forme globale et interdisciplinaire est souvent dénommé éducation pour le développement durable.

12. Toutefois, pour développer cette éducation, il faut procéder à des recherches afin de déterminer exactement en quoi elle consiste et quelles actions elle suppose. Il faut se mettre d'accord, pour les divers niveaux scolaires, sur un minimum de sujets théoriques qui représentent tout le champ d'application de l'éducation pour le développement durable, du développement humain et social, de la protection de l'environnement et du développement économique, lesquels doivent être enseignés comme un concept intégré.

13. L'une des raisons pour lesquelles ce concept intégré pose actuellement un problème aux éducateurs est que rares sont les modèles du comportement exemplaire décrit dans l'éducation scolaire et les campagnes de sensibilisation du public. Les écoles commencent à adopter des pratiques responsables en matière d'environnement, mais les comportements et les pratiques contradictoires persistent. Ainsi, les cafétérias emploient souvent des plats ou des couverts jetables. Or, les programmes de conservation de l'énergie et de recyclage qui peuvent créer des recettes sont souvent négligés par manque de capitaux d'investissement ou parce que cette fonction n'a pas été prévue dans la répartition des responsabilités professionnelles au sein du système éducatif.

14. En dépit de ces difficultés, le rôle de l'éducation et de la compréhension du public est à présent reconnu comme essentiel pour atteindre les objectifs éducatifs relatifs au développement durable dans toutes les couches de la société. Tous les secteurs sociaux sont entraînés dans la réforme. Les gouvernements examinent et mettent parfois déjà en oeuvre des réformes de l'enseignement qui prévoient de nouveaux matériels pédagogiques axés sur la viabilité à long terme. Les techniques nouvelles se répandent car elles ont un effet puissant et potentiellement vaste. La transition entre l'éducation

écologique traditionnelle et l'éducation pour le développement durable s'accompagne d'une adaptation de l'enseignement scientifique traditionnel, qui incorpore lui aussi cette nouvelle discipline. Le savoir des populations autochtones traditionnelles recèle des informations et des concepts précieux, et l'on constate une intensification de la coopération internationale ainsi que de nombreuses initiatives réussies au niveau régional. Mais le plus important est peut-être que les individus sont en train de passer de la conscience générale de l'environnement à l'action concrète.

15. L'éducation scolaire et extrascolaire joue un rôle fondamental dans la constitution des valeurs et des comportements. L'éducation pour le développement durable devrait encourager le respect des différences culturelles et des voies diverses que les individus peuvent choisir pour trouver leurs propres solutions durables. Comme on l'a souligné à la CNUED, le but ultime est d'inculquer aux citoyens du monde le sens des rapports entre l'être humain, l'environnement et le développement. Par conséquent, la sensibilisation du public au développement durable et sa compréhension de cette notion devraient figurer au premier rang des priorités dans les réformes de l'enseignement et la formation aux niveaux international, régional et national.

16. Cette compréhension est un processus éducatif permanent. C'est une éducation et une prise de conscience réorientées vers la connaissance et la compréhension de l'écologie, vers le développement humain – qui inclut la spiritualité, les valeurs, la responsabilité morale, le respect de la diversité culturelle et l'attachement à la paix – et la compréhension du développement économique. Dans un monde qui s'achemine vers le développement durable, elle devient l'un des fondements essentiels de la société.

17. Le rôle vital de l'éducation pour la mise en place d'une viabilité à long terme est de plus en plus reconnu dans de nombreux secteurs de la société. Un éventail toujours plus large de protagonistes – commerce et industrie, organisations non gouvernementales, médias, groupes autochtones et artistes de la scène – participent à un vaste mouvement de réforme éducative.

18. Le chapitre 36 attire l'attention sur l'éducation de base comme préalable à l'éducation en matière d'environnement et de développement et comme priorité pour de nombreux pays, en liaison avec l'effort général de lutte contre la pauvreté. La Conférence mondiale sur l'éducation pour tous [Jomtien (Thaïlande), 1990], organisée par l'UNESCO, la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a souligné la nécessité fondamentale d'atteindre les objectifs de l'accès universel à l'éducation de base et de la disparition de l'analphabétisme; ces objectifs sont toujours d'actualité. Affermi par la conviction profonde et désormais universelle qu'ils restent la condition préalable à un mode de vie durable, le monde continue de progresser régulièrement dans ce sens. Dans un certain nombre de pays en développement, l'éducation de base est couplée à des programmes d'information en matière de population, de développement et d'environnement.

19. Tout aussi importantes comme fondement d'un développement durable, plusieurs initiatives ont été lancées afin de répondre au besoin d'éducation scientifique et technique. Ainsi, le Projet 2000+, entrepris par l'UNESCO et soutenu par un partenariat de grandes organisations intergouvernementales et d'organismes divers, vise à créer d'ici à l'an 2001 des structures et des activités propres à encourager l'acquisition de connaissances scientifiques et techniques par tous et dans tous les pays.

20. Les programmes nationaux d'enseignement sont soumis à un examen attentif dans de nombreux pays, et des réformes sont en cours ou prévues. Pour préparer les jeunes à vivre dans un contexte qui évolue et se mondialise rapidement, ces réformes s'appuient sur la participation d'un large éventail d'acteurs sociaux qui sont non seulement les enseignants, les parents et les étudiants, mais

aussi les chefs de communauté, les chercheurs, les cadres et professions libérales, les populations autochtones et les décideurs. Comme on l'imagine, les gouvernements et les organisations internationales jouent un rôle majeur dans ce processus, mais on note aussi l'apport des associations professionnelles d'enseignement, des organisations non gouvernementales et de l'industrie.

21. Plusieurs pays ont mis en place des programmes scolaires novateurs qui prévoient des travaux pratiques concernant l'environnement. Dans le cadre de ces approches concrètes de l'enseignement du développement durable, les étudiants font des prélèvements dans les sources d'eau locales, mesurent les niveaux de pollution, analysent le rendement de la consommation d'énergie ou suivent quotidiennement les conditions climatiques. Pour faire le lien entre les activités locales et mondiales concernant certaines de ces actions, on utilise le réseau Internet, qui permet de relier les ensembles de données introduites dans le système par différents groupes d'étudiants dans le pays, et l'on se sert aussi d'informations satellite pour obtenir une localisation géographique précise.

22. Les progrès techniques récents offrent une occasion sans précédent d'apprécier la complexité et l'unité du système mondial, ce qui pourrait amener à une nouvelle prise de conscience au niveau mondial et provoquer les changements de comportement nécessaires pour instaurer des modes de vie plus durables. Les nouvelles technologies de l'information permettent d'accéder démocratiquement au savoir et à l'information. On peut consulter des bases de connaissances, échanger des résultats de recherches et, en intégrant des informations provenant de lieux et de disciplines multiples, parvenir à des solutions novatrices.

23. Même si l'exploration des nouvelles technologies de l'information telles qu'Internet ne fait que commencer, on est conscient dans le monde entier qu'elles auront une incidence considérable sur l'éducation en général et sur l'éducation pour le développement durable en particulier. Toutefois, comme ces réseaux électroniques peuvent toucher un très grand nombre de personnes et que leur contenu augmente non seulement rapidement mais aussi de façon incontrôlée et parfois opportuniste, on s'efforce, dans certains milieux, de maintenir la qualité et la précision des informations ainsi que d'éviter l'exploitation commerciale. Il y a aussi le fait préoccupant que de nombreux pays en développement n'ont pas accès à ces techniques de communication.

24. La connaissance que les populations autochtones ou traditionnelles ont du milieu naturel et des modes de vie durables peut constituer une source précieuse et instructive, qui met en relief la diversité des stratégies selon les cultures. Ces initiatives aident à mieux comprendre la nécessité d'adapter la réflexion en matière de développement durable au contexte culturel, socio-économique et écologique local.

25. Si l'on veut que l'agriculture soit viable à long terme, il faut que l'éducation pour le développement durable touche les populations agricoles, qui compteront environ 1 milliard 180 millions de personnes en l'an 2000. Pour les collectivités agricoles, les études de cas peuvent aider à comprendre comment les politiques, les programmes et les activités des systèmes nationaux de vulgarisation correspondent à la gestion des ressources naturelles axée sur la production durable et la sécurité alimentaire. On encourage dans certains pays d'Afrique et d'Asie des méthodes de culture qui ne portent pas atteinte à l'environnement, telles que la lutte intégrée contre les ravageurs et le système intégré de nutrition des plantes.

26. La coopération internationale dans le domaine de l'éducation pour le développement durable gagne du terrain, catalysée par plusieurs conférences et colloques internationaux importants qui ont eu lieu depuis la CNUED ainsi que par des évaluations et des recommandations judicieuses telles que celles de la

Commission internationale sur l'éducation pour le XXI^e siècle, présidée par Jacques Delors. Reconnaisant l'importance décisive de l'éducation pour le développement durable, l'UNESCO a créé en 1994 le Projet interdisciplinaire et de coopération interinstitutions "Éducation et information en matière d'environnement et de population pour le développement humain" (des précisions sur l'évolution récente en matière de coopération internationale sont données à la section IV ci-dessous).

27. Pour parvenir à développement durable, il est important de sensibiliser le grand public aux questions d'environnement et de développement, ce qui se fait par différents canaux et en direction de nombreux secteurs de la société. L'un des principaux objectifs en la matière est d'inculquer aux individus le sens de la responsabilité en matière d'environnement, tout en leur transmettant le savoir dont ils ont besoin pour améliorer la qualité de leur environnement local.

28. Les campagnes de sensibilisation et d'incitation à l'action ont donné lieu à la création de partenariats entre les dirigeants d'entreprise, les organisations communautaires, les responsables politiques et les éducateurs. Dans les pays en développement, les collectivités, mobilisées grâce aux efforts concertés des associations de quartier, des groupements confessionnels, des écoles, des organisations non gouvernementales, de l'industrie et des pouvoirs publics, ont compris les questions d'élimination des déchets, de qualité de l'eau et de consommation d'énergie, et elles ont appliqué leurs connaissances à l'amélioration du milieu urbain.

29. Lorsqu'il s'agit de sensibiliser le public et de faire évoluer les mentalités concernant l'environnement et le développement, les médias constituent manifestement un partenaire de choix. Dans de nombreux pays, on réalise des études sur les médias comme instrument facilitant les échanges d'informations et la compréhension du public. Les pouvoirs publics, les organisations non gouvernementales et les autres organisations apprennent à faire circuler les informations utiles sur l'environnement, la population et le développement durable, ainsi qu'à faire passer leurs messages par les médias.

30. Le rôle des médias a été analysé lors de l'Atelier interrégional sur la réorientation de l'éducation écologique vers le développement durable (Athènes, 26-30 juin 1995). Examinant en particulier les questions de qualité de l'information et de définition des publics visés, les participants ont formulé les observations et les recommandations suivantes :

a) Il faut prendre en compte tous les types de médias : télévision, radio, journaux, arts populaires, festivals, brochures, affiches, panneaux d'affichages, etc.;

b) Les nouvelles en matière d'environnement portent le plus souvent sur les catastrophes. Il faut diffuser aux heures de grande écoute à la télévision et à la radio des informations et des reportages éducatifs sur l'environnement, afin de couvrir le sujet de façon plus large et plus équilibrée;

c) Il existe encore un fossé entre les connaissances scientifiques et les informations transmises par la presse populaire. On peut l'attribuer au manque de connaissances et de formation des professionnels de la presse, qui ne sont pas en mesure d'apprécier pleinement l'importance ou la signification des informations qu'ils doivent présenter;

d) Il faut une formation à trois niveaux : les spécialistes, afin de les inciter à communiquer des informations adaptées aux médias; les organisations non gouvernementales, afin de combler le fossé entre les connaissances des spécialistes et celles du public; et les professionnels des médias, afin de les aider à diffuser des informations compréhensibles;

e) Pour certains réseaux de télévision internationaux, il faudrait organiser des ateliers de formation en matière d'éducation écologique à l'intention des professionnels des médias, afin qu'ils apprennent à réaliser de petits clips sur les sujets concernés, qui seront insérés comme "bouche-trou". Ces initiatives peuvent être confiées à des organisations non gouvernementales.

31. On pourrait aussi mettre en oeuvre des campagnes de sensibilisation et des programmes de formation afin d'apprendre aux enseignants à interpréter les messages diffusés par les médias. Au niveau local, il faudrait inciter les collectivités à créer leurs propres centres d'éducation écologique et à réaliser leurs propres programmes.

B. Tendances nouvelles en matière de promotion de la formation

32. La formation à tous les niveaux est indispensable pour relever les défis du développement durable. Le changement des modes de production et de consommation, la mise au point et le transfert de technologies non nuisibles à l'environnement, les efforts d'allègement de la pauvreté et de création d'emplois, la révision des programmes d'éducation scolaire et extrascolaire afin d'y inclure l'éducation pour le développement durable, toutes ces questions et bien d'autres exigent un important effort de formation. Tout au long du texte d'Action 21, la formation figure comme une préoccupation essentielle. Elle est abordée dans de nombreux chapitres, notamment le chapitre 37, qui traite du renforcement des capacités, le chapitre 35, qui traite de la science au service d'un développement durable, et chacun des chapitres thématiques. Sous l'angle de la politique et de l'action, elle est traitée en détail dans les rapports sur ces divers chapitres, dont la Commission est saisie; dans le présent additif, on n'étudie que la formation expressément axée sur l'éducation pour le développement durable.

33. La formation et le recyclage pour le développement durable s'adressent à différents publics : avant emploi pour les personnes en cours de formation dans le milieu scolaire; en cours d'emploi pour celles qui travaillent, notamment les employés des municipalités, des établissements d'enseignement, des organismes publics, des associations et des organisations non gouvernementales; et pour les enseignants afin de former des individus capables d'en former et d'en éduquer d'autres. La formation des décideurs est un domaine particulier qui n'a fait l'objet jusqu'ici que d'une attention limitée. En outre, comme de nombreux problèmes écologiques sont encore mal compris même par les spécialistes du terrain, il est crucial de fournir aux décideurs les dernières informations ainsi qu'une appréciation subtile des limites des connaissances scientifiques actuelles.

34. Les activités de formation qui bénéficient du soutien du PIEE aux niveaux régional et national ont surtout visé les enseignants et leurs formateurs. Cette première série d'ateliers en a engendré beaucoup d'autres, car les pays ont reproduit les matériels et les présentations et pris sur eux de toucher des groupes très divers. Dans le domaine de l'agriculture durable, le PNUD a réussi, grâce à une formation agro-écologique, à la recherche participative, à des modules de démonstration sur le terrain et à la défense des politiques, à diffuser parmi les agriculteurs traditionnels des méthodes d'agriculture viables à long terme. Autre signe de progrès, l'Organisation internationale du Travail (OIT) a décidé d'intégrer des considérations relatives à l'environnement et au développement durable dans ses activités de formation pour tous ses domaines d'activité. Elle facilite la tenue d'ateliers de formation dans le monde entier sur des questions telles que la législation en matière d'environnement, les techniques non nuisibles à l'environnement, la prise de conscience de l'environnement, la formation des enseignants et l'échange d'informations.

35. La période actuelle de restructuration et de mondialisation des économies exige aussi des efforts nouveaux afin de créer une main-d'oeuvre souple et

/...

adaptable. Malgré les progrès accomplis dans ce domaine, il faudra faire beaucoup plus encore grâce à une concertation entre les pouvoirs publics, l'industrie, les syndicats, les collectivités locales et les consommateurs. Il faut redoubler d'efforts pour faciliter une formation pratique, professionnelle et en gestion qui tienne compte des priorités relatives à l'environnement et au développement durable. Les travailleurs formés peuvent à leur tour former leurs collègues en cours d'emploi de manière peu coûteuse et efficace.

II. L'EXPÉRIENCE DES PAYS : TENDANCES ET RÉALISATIONS PRINCIPALES CONCERNANT L'EXÉCUTION NATIONALE

A. Réorientation de l'éducation vers un développement durable

36. On présente ci-dessous quelques exemples illustratifs de réorientation de l'éducation vers un développement durable, qui peuvent intéresser d'autres pays.

1. Réforme scolaire et réorientation des programmes d'enseignement

37. Cherchant à insuffler une dynamique nouvelle à l'éducation publique, de nombreux pays revoient les programmes d'enseignement afin de les adapter aux étudiants et à la société dans un monde qui évolue rapidement, et en prévision du prochain millénaire. L'un des grands aspects pris en compte est l'évaluation de la notion d'éducation pour le développement durable et la façon dont elle peut être intégrée à des programmes d'enseignement réformés et novateurs. Les programmes scolaires abordent la question du développement durable afin que les élèves soient informés, concernés et dotés des compétences et des habitudes de vie qui leur seront nécessaires dans l'avenir. Pour la première fois, on cherche à réformer les programmes en concertation avec un large éventail de personnes : étudiants, parents, chefs de communauté, populations autochtones, décideurs, éducateurs, etc.

38. Un nombre croissant de pays élaborent et publient des modules et des dossiers éducatifs pour les enseignants, en se servant d'informations sur l'environnement. Comme il n'existe encore que peu de programmes d'éducation écologique, l'une des solutions consiste à incorporer des éléments appropriés dans les matières existantes telles que les sciences, les études sociales, la géographie, les études mondiales, les études sur l'environnement, la santé, ou l'éducation en matière de population. Une autre solution est d'aborder les questions de développement durable dans le cadre d'une large restructuration et d'une réforme du système éducatif, qui sera l'occasion de rénover les objectifs et les programmes d'enseignement.

39. En dépit de leurs difficultés socio-économiques et technologiques, de nombreux pays en transition considèrent comme prioritaire l'éducation pour le développement durable. Entre autres actions, ils élaborent des programmes d'enseignement et de formation et des projets de recherche interdisciplinaires, sont engagés dans une coopération internationale et créent des réseaux, des bases de données et des publications portant sur cette éducation.

40. La North American Association for Environmental Education (NAEE) met actuellement au point des principes directeurs afin d'aider les éducateurs à concevoir et à sélectionner des matériels pédagogiques sur l'environnement. Ces principes, qualifiés de normes nationales, permettent une évaluation de la qualité tout en laissant à l'enseignant la latitude nécessaire pour contrôler le contenu et enseigner les techniques ou d'autres aspects du sujet; ils reposent sur sept critères.

41. Lors d'un séminaire régional organisé par l'UNESCO (Dakar, 22-26 mai 1995), des spécialistes de 10 pays subsahariens ont élaboré de nouveaux principes directeurs concernant les programmes d'enseignement, afin de

mobiliser les éducateurs et les décideurs en faveur du développement durable. Ce texte était destiné à tenir compte des diverses réalités culturelles de la région, qui comprend des pays anglophones et francophones, et à intégrer dans les programmes d'enseignement scolaire des perspectives relatives à l'environnement, à la population et au développement.

42. L'UNESCO et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) coopèrent avec les gouvernements des pays d'Amérique latine pour inclure l'éducation en matière de population, de planification familiale et de santé génésique dans les programmes de formation de base et de formation des enseignants, en attirant l'attention sur les liens complexes entre démographie, éducation et environnement. Des membres des collectivités ont participé à la conception et à l'exécution des projets destinés à élaborer des matériels pédagogiques, à revoir les programmes d'enseignement et à dispenser une formation approfondie aux enseignants.

43. Pour préparer les diplômés de l'an 2000 à affronter l'avenir, le Conseil scolaire de Toronto a entrepris une réforme de l'enseignement destinée à intégrer la viabilité à long terme dans le système éducatif de la ville. Une consultation massive a été organisée auprès de tous les secteurs, depuis les parents et élèves jusqu'au grand public, afin de répondre à la question suivante : qu'est-ce que les étudiants devraient savoir et faire et à quoi devraient-ils attacher de l'importance au moment où ils acquièrent leur diplôme? Les résultats de cette consultation ont donné lieu à l'élaboration de six "produits de l'enseignement", qui sont devenus le fondement d'une vaste réforme aux termes de laquelle on a pris de la distance par rapport aux matières traditionnelles telles que les langues, les mathématiques ou l'histoire. Dans cette nouvelle perspective, la notion de viabilité à long terme est intégrée à tous les aspects de l'enseignement.

44. Lorsque les cours ou les matériels de formation sont rares ou inexistant, les enseignants se servent de documents provenant de sources multiples telles que les médias, les manuels réalisés par des organisations non gouvernementales et les dossiers pédagogiques élaborés et fournis par des sociétés industrielles qui s'intéressent à la protection de l'environnement.

45. Les organisations non gouvernementales participent elles aussi à l'élaboration des matériels éducatifs. Le World Resources Institute a mis au point une série de guides à l'intention des enseignants, qui traitent des tendances mondiales en matière d'environnement et de développement. Le Fonds mondial pour la nature et l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN) continuent de figurer parmi les auteurs importants de matériels au niveau international, tandis que des centaines d'organisations non gouvernementales agissent dans la plupart des pays.

46. Outre les ouvrages traditionnels, divers matériels éducatifs, pratiques et de communication sont actuellement mis au point sous forme de bases de données, de vidéocassettes et de CD-ROM. Les utilisateurs doivent cependant rester vigilants quant aux auteurs et aux motifs de diffusion : il faut contrôler régulièrement la précision des informations et les erreurs éventuelles.

47. À la suite d'une résolution du Parlement européen, le nombre de projets d'éducation écologique a augmenté en Europe, ainsi que le nombre de places offertes pour des diplômes universitaires en écologie. De plus, la formation des enseignants en écologie se développe dans les écoles et les universités.

48. Dix-neuf pays participent à l'Action de l'école en faveur de l'environnement, projet international d'élaboration de programmes de cours lancé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et dans le cadre duquel chaque pays a créé son propre réseau d'écoles. Élèves et enseignants étudient les problèmes écologiques locaux et créent une base

locale de connaissances qui aide à faire comprendre ces problèmes et à développer la responsabilité.

49. En Indonésie, le Centre de recherche sur l'éducation en matière de population et d'environnement de l'Institut de formation des enseignants met actuellement au point un guide pédagogique pour la formation préalable et en cours d'emploi, afin que les enseignants puissent incorporer l'éducation pour le développement durable à leurs programmes. Des initiatives analogues se déroulent également dans le cadre du PIEE en Argentine, en Chine, au Nigéria, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie.

50. Des efforts sont en cours pour mobiliser les milieux enseignants afin qu'ils comprennent et soutiennent les changements qui devront être opérés pour intégrer la notion de développement durable. Dans le cadre d'une de ces initiatives, intitulée "Education 21" et dirigée par UNED-UK, on a proposé que les milieux enseignants aient le statut de grand groupe pour l'application d'Action 21.

2. Promotion d'une approche interdisciplinaire

51. La mise en place d'une approche interdisciplinaire dans le domaine de l'éducation est un pari difficile, tant au niveau théorique qu'au niveau qu'institutionnel. Les éducateurs et les formateurs doivent conceptualiser soigneusement cette approche, tout en sachant la relier aux situations quotidiennes. Les institutions ont du mal à instaurer la coopération interdisciplinaire nécessaire pour aborder les questions complexes du développement durable. À cela s'ajoute une difficulté d'ordre administratif, à savoir réunir ou partager des crédits qui sont encore alloués sur la base des départements ou des secteurs.

52. Dans un de ses rapports, la Commission européenne décrit les progrès accomplis depuis 1992 par ses États membres dans la mise en place d'une approche interdisciplinaire, notamment sur les points suivants : récompenser la fréquentation des cours de formation; motiver les enseignants par le biais de projets locaux, nationaux ou internationaux; mettre en place des cycles progressifs de formation d'un, deux ou trois ans; intégrer de la formation dans l'emploi du temps des écoles; concevoir des cours spéciaux pour les responsables d'école; intégrer l'éducation écologique dans la formation obligatoire; rendre le recyclage obligatoire pour tous les enseignants; fournir une assistance financière; augmenter le nombre d'universités d'été; et offrir un télé-enseignement lorsque les possibilités de déplacement sont limitées.

53. Sous l'égide du PIEE, des ateliers destinés aux éducateurs ont eu lieu dans 51 pays en 1995. Il s'agissait le plus souvent d'une première phase de formation, et c'est maintenant à chaque pays de laisser les participants travailler ensemble pour améliorer les concepts, produire des matériels et former d'autres éducateurs. Les petits groupes constitués à cette occasion resteront certainement en contact, tant dans leur pays qu'au niveau international, afin de prendre part au développement théorique de l'éducation pour le développement durable, tout en l'adaptant au contexte local.

3. Activités novatrices en matière de communication et nouvelles technologies de l'information

54. Pour toucher de larges publics, les supports traditionnels tels que les affiches, le théâtre et les contes, et le regain d'intérêt mondial pour les connaissances traditionnelles, les arts populaires, etc. restent très précieux. Il faut aussi savoir que les nouvelles technologies de l'information peuvent diffuser des messages sur le développement durable beaucoup plus vite et plus loin que les méthodes classiques.

55. L'essor rapide des techniques de communication dans de nombreux pays, notamment les pays développés, accélère la diffusion des idées et des matériels, qui peuvent être adaptés au contexte linguistique et culturel : les multiples problèmes logistiques liés à l'impression et à l'expédition traditionnelles disparaissent, ce qui permet une modification rapide des matériels, et notamment leur traduction et leur reproduction sur place.

56. Depuis avril 1995, dans des centaines d'écoles des États-Unis et d'ailleurs, des élèves participent aux premières étapes du Programme mondial d'éducation et d'observation pour la défense de l'environnement (GLOBE), conçu pour permettre à des élèves d'une vaste région géographique de recueillir et de partager des données sur la situation de l'environnement local. Grâce à cette expérience pratique, les élèves apprennent à évaluer leur environnement naturel; et en reliant les ensembles de données par Internet, ils peuvent observer le développement de leur savoir collectif, avec des visualisations sophistiquées produites par ordinateur.

57. Pour aider les enseignants à intégrer l'éducation pour le développement durable dans leurs cours et à stimuler la participation active des élèves et de la collectivité, le Costa Rica a mis en place un programme novateur d'utilisation interactive de la radio. Grâce à cette technique, les enseignants ont à leur disposition un outil d'enseignement accessible et peu coûteux, qui leur permet de présenter des thèmes sur l'environnement à des enfants de 11 à 13 ans.

B. Sensibilisation du public

1. Campagnes de sensibilisation

58. Les campagnes visant à sensibiliser et à faire agir le public ont souvent un effet important sur les décisions en matière de politique et sur l'ensemble de la société. On voit apparaître des projets nationaux novateurs qui démontrent qu'en sensibilisant le public, on peut rallier son soutien et accentuer la pression dans le sens du changement.

59. La Commission européenne a élaboré un plan global de communication et de sensibilisation, axé au cours des quatre dernières années sur trois groupes cibles : les journalistes, les groupes spécialisés et le grand public. Elle a créé des liens entre les autorités, les entreprises publiques et privées, les organisations non gouvernementales, les syndicats, les associations professionnelles et le grand public.

60. De nouveaux partenariats se mettent en place afin d'organiser des campagnes visant à sensibiliser et à faire agir le public. Les dirigeants d'entreprise du secteur privé unissent leurs forces à celles des responsables politiques, des éducateurs et du public afin de mettre en oeuvre des programmes communs. Ainsi, un groupe de partenaires des secteurs public et privé, soutenu par l'UNESCO, a lancé un projet intitulé "La nature du paysage" afin d'organiser des campagnes de nettoyage dans trois grands bidonvilles brésiliens. Grâce à des programmes scolaires et extrascolaires, les habitants de ces communautés apprennent à comprendre les problèmes d'élimination des déchets, de qualité de l'eau et de consommation d'énergie et se dotent donc des moyens nécessaires pour trouver leurs propres solutions.

61. Pour améliorer la qualité de la vie dans les quartiers pauvres de Medellín (Colombie), les autorités municipales produisent, en coopération avec l'UNESCO, un document présentant les différentes actions entreprises dans le cadre du Programme intégré de promotion des quartiers défavorisés de Medellín (PRIMED). Ce programme a été lancé pour proposer un angle d'attaque interdisciplinaire des multiples problèmes socio-économiques et écologiques auxquels sont confrontées les communautés. Il porte sur la décentralisation administrative, le travail de terrain, la diffusion d'informations et la définition d'objectifs

réalistes pour les autorités locales. Il a déjà été appliqué dans 15 localités de la ville, et diverses publications éducatives et informatives ont été éditées.

62. L'UNESCO coopère dans le domaine des médias et des arts et lettres avec le One World Broadcasting Group. Ce groupe, composé de services nationaux de radiodiffusion du monde entier, produira le One World Global Magazine, série télévisée qui traitera des questions mondiales de développement durable en rapport avec l'environnement, les droits de l'homme et le développement. L'émission pilote, achevée fin 1995, sera suivie de 11 émissions supplémentaires.

2. Élaboration de plans d'action locaux

63. En dépit d'un certain progrès, la compréhension du développement durable est encore limitée, notamment de la part des collectivités, des municipalités et des dirigeants locaux. L'éducation pour le développement durable doit porter sur un large éventail de questions qui touchent directement les collectivités locales et ne pas se cantonner dans des sujets mondiaux qui paraissent souvent hors de portée des individus et de l'action locale. Ses objectifs doivent être, autant que possible, déterminés sur place, tout en respectant un minimum de préoccupations reconnues comme universelles.

64. Le Canada offre un exemple de la manière dont on peut faire passer des messages sur le développement durable au niveau mondial et les adapter au niveau local. À partir du livre Rescue Mission Planet Earth, un consortium comprenant plus de 40 organismes gouvernementaux fédéraux et provinciaux, organisations à caractère éducatif, membres du secteur privé et groupements de jeunes a créé un encart pédagogique, "Canadian youth action guide", conçu par de jeunes Canadiens. Au début de 1996, cet ouvrage et son encart seront distribués dans toutes les écoles du pays ainsi qu'à de nombreuses associations de jeunes et organismes communautaires. Les jeunes eux-mêmes seront mobilisés et dotés des moyens nécessaires pour mettre en place des milliers de plans d'action portant sur des problèmes essentiels d'environnement et de viabilité à long terme dans leur communauté. Ils partageront leur expérience avec d'autres grâce à une liaison Internet spéciale.

III. EXPÉRIENCE DES GRANDS GROUPES ET DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

65. Les grands groupes et les organisations non gouvernementales se mobilisent et se mettent de plus en plus en réseaux afin de constituer des canaux plus efficaces d'information sur le développement durable. Pour relancer les efforts d'éducation, ils coordonnent leur action avec celle des organismes gouvernementaux, des ministères de l'éducation, des écoles de formation des enseignants, des ministères de l'environnement et de nombreuses organisations locales.

A. Les femmes

66. Les groupements féminins continuent de jouer un rôle décisif dans la recherche de la viabilité à long terme. Leur action a des effets à tous les niveaux de la société, depuis la gestion pratique du ménage jusqu'à l'échelle internationale, en passant par la réforme des villages. L'un des points essentiels du Programme d'action adopté lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes porte sur l'environnement. Cette conférence a également demandé que les petites filles et les femmes aient autant accès que les hommes à l'éducation et à la formation, ce qui constitue aussi un objectif majeur du chapitre 36 d'Action 21.

67. Dans le cadre du PIEE, plusieurs activités ont eu lieu en faveur des femmes. Au Pakistan, un projet pilote visant à promouvoir le rôle des femmes

/...

dans l'éducation pour le développement durable a commencé en 1994, avec la participation de femmes et de jeunes filles appartenant à 30 familles du Punjab. Les résultats de cette recherche ont été communiqués aux responsables politiques et aux organisations non gouvernementales. Un colloque international sur l'autonomisation des femmes grâce à l'éducation en matière d'environnement et de population pour le développement durable s'est tenu à Islamabad du 4 au 9 décembre 1994. Ses résultats ainsi que les documents techniques et les rapports nationaux ont été diffusés pour servir lors des activités en matière d'environnement et de population, dans lesquelles les femmes jouent un rôle majeur comme dirigeantes et comme bénéficiaires. Un atelier régional de formation sur la communication en matière d'environnement pour les femmes concernant la gestion de l'eau au niveau du ménage et de la collectivité dans les États arabes a eu lieu à El-Kharga (Égypte) du 10 au 14 décembre 1995. Il visait à aider les femmes à utiliser plus efficacement les ressources en eau du ménage et de la collectivité et à aider les médias qui travaillent avec elles à mieux les influencer dans ce sens. Une stratégie de communication en matière d'environnement applicable au niveau des collectivités a été élaborée. Au Malawi, un atelier de trois jours a été organisé en janvier 1994 pour les auteurs de programmes d'enseignement, les femmes spécialistes en communication, les éducateurs en milieu non scolaire, les conseillers en développement rural, les éducateurs en matière de santé et de nutrition, etc., afin d'examiner le rôle des femmes rurales dans le développement durable.

68. Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) a un programme-cadre intitulé "Africa women act on Agenda 21", destiné à favoriser et à renforcer la contribution des Africaines à la gestion des écosystèmes, à la lutte contre la détérioration de l'environnement et à l'amélioration de la diversité biologique. L'importance du savoir des femmes autochtones pour le développement durable est désormais reconnue, et ce savoir, ajouté à d'autres informations, sera utilisé dans la conception des projets et des activités.

69. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a réalisé et distribué récemment une anthologie accompagnée d'un guide à l'intention des enseignants sur le thème "Les femmes, la santé et l'environnement".

B. Les jeunes

70. Les jeunes constituent un public particulièrement important quant à l'éducation pour le développement durable. Outre qu'ils représentent le tiers de la population mondiale et plus de la moitié des habitants dans de nombreux pays en développement, ils sont appelés à prendre en charge la planète. Un grand nombre des réorientations fondamentales du comportement social qui sont indispensables pour instaurer des modes de vie véritablement durables ne pourront avoir lieu que si l'on éduque sérieusement les jeunes d'aujourd'hui et si l'on met en valeur leurs ressources, leurs capacités d'innovation et leur vision.

71. S'efforçant de combler le fossé entre les questions mondiales et les préoccupations locales, l'UNESCO, le PNUE, le PNUD et l'UNICEF soutiennent l'opération Rescue Mission des organisations non gouvernementales, afin de faire participer les jeunes à la mise en oeuvre d'Action 21. Un livre accessible aux jeunes, Rescue Mission Planet Earth : A Children's Version of Agenda 21, a été publié en 1994, avec la contribution de 10 000 jeunes d'une centaine de pays et de 50 spécialistes. Cet ouvrage, lancé et produit par Peace Child International, a été édité en 17 langues. Le réseau s'est élargi pour compter aujourd'hui environ 500 groupements dans 120 pays. Pour promouvoir le livre et inciter les jeunes à agir en faveur du développement durable, l'UNESCO collabore actuellement avec Rescue Mission sur d'autres projets en Afrique du Sud, en Chine, en France et au Pakistan ainsi que sur le continent africain par l'intermédiaire du Fonds de développement pour la

coopération en Belgique et d'organisations non gouvernementales régionales en Afrique.

72. Le projet Children's Paradise Village Activities a été lancé au Japon pour offrir un contexte expérimental d'acquisition de connaissances et stimuler le désir des enfants de vivre en harmonie avec la nature et la société. Cinq groupes d'âge sont visés, de 4 à 28 ans. Il existe aujourd'hui des programmes en Allemagne, au Brésil, aux États-Unis, en République de Corée et en Suisse, organisés par les Yamagishism Life Demonstration Community Centres.

73. Pour sensibiliser les enseignants à la conservation de l'environnement, Youth In Environment a organisé un programme de trois jours au Népal. Les notions d'environnement et d'intégration des préoccupations écologiques dans l'enseignement ont été expliquées aux participants par des moyens théoriques et pratiques. Des visites sur place, des démonstrations, des expositions, des programmes culturels et des débats ont été organisés pour un groupe choisi d'enseignants des écoles locales. Des reportages ont paru dans la presse, afin de renforcer l'effet du programme.

C. Les groupes autochtones

74. Il y a peu de temps seulement que les scientifiques et les éducateurs se rendent compte de la grande valeur et de l'étendue des systèmes autochtones de connaissance et de gestion de l'environnement. Ce savoir, dénommé savoir écologique traditionnel ou savoir autochtone, embrasse le riche passé, la compréhension collective et la pensée symbolique des sociétés traditionnelles qui vivent en symbiose avec les systèmes écologiques naturels. Intégré à l'éducation scolaire et extrascolaire, le savoir écologique traditionnel et l'exceptionnelle relation entre l'homme et la nature qui sous-tend ces systèmes de connaissance peuvent déboucher sur des solutions intelligentes et novatrices au problème redoutable qu'est la conception de stratégies de développement écologiquement, économiquement et culturellement durable.

75. Des programmes intégrant le savoir écologique traditionnel se mettent en place sous de multiples formes. On élabore des matériels pédagogiques qui incorporent les connaissances des populations autochtones. On apporte un soutien technique pour former des équipes autochtones, afin que les programmes éducatifs puissent être décentralisés et fonctionner de façon autonome. On s'efforce de faire participer les femmes aux programmes de formation, en raison du rôle essentiel qu'elles jouent souvent dans la préservation des valeurs culturelles, des droits et de l'histoire de leur communauté.

76. L'Université de Cali (Colombie) mène ainsi des travaux sur les systèmes de savoir traditionnel et autochtone. Un dossier multimédia comportant aussi un livre est en cours de réalisation pour le grand public sur le thème du développement durable tel qu'il est pratiqué par les cultures indigènes d'Amérique latine, avec l'eau comme exemple. Par ailleurs, la Commission nationale pour l'UNESCO de la Colombie réalise actuellement pour les élèves et les enseignants des écoles primaires une bande vidéo sur le savoir traditionnel des communautés autochtones de la région andine et sur l'importance qu'il représente pour le maintien des modes de vie durables qui se sont perpétués pendant des siècles.

D. Affermissement des liens entre science et éducation

77. Le Comité pour le renforcement des capacités scientifiques du Conseil international des unions scientifiques (CIUS) a attiré l'attention sur l'inquiétant fossé qui existe entre la science et l'éducation. Il a élaboré une proposition visant à créer un nouveau programme de renforcement des capacités scientifiques qui inclurait des considérations relatives au développement durable. Au titre de ce programme, un centre d'échanges pour l'enseignement scientifique à l'école primaire serait créé, un réseau

d'organisations serait mis en place, et des comités nationaux pour le renforcement des capacités scientifiques seraient constitués au sein des organisations nationales membres du CIUS.

E. Les réfugiés

78. On compte aujourd'hui dans le monde quelque 25 millions de réfugiés, dont beaucoup le resteront durant toute une partie de leur vie. En outre, de nombreux enfants passeront la plupart de leurs années de formation dans cette situation.

79. Un besoin nouveau est apparu d'inculquer aux réfugiés diverses aptitudes sociales et une éducation en matière de développement durable, afin d'atténuer les tensions dans les camps et de préparer les réfugiés à leur retour. Dans les camps du monde entier, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) encourage l'éducation écologique, aussi bien grâce aux cours dispensés dans les écoles primaires qu'à travers les campagnes de sensibilisation liées à des initiatives en faveur de l'environnement organisées par ses partenaires d'exécution.

IV. ÉVOLUTION RÉCENTE DANS LE DOMAINE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

A. Réunions internationales

80. Depuis la CNUED, plusieurs conférences, ateliers, congrès et consultations ont eu lieu au niveau international afin de faire le point sur l'éducation en matière d'environnement et de développement et de proposer des orientations pour l'avenir. Les exposés et les débats liés à ces manifestations ont porté sur les perspectives et les obstacles en matière d'éducation pour le développement durable, aussi bien dans le système scolaire qu'ailleurs. On a examiné les questions suivantes : la notion de croissance et de développement durable; la viabilité à long terme sous l'angle de la santé, de la population et du développement social; la sensibilisation du public; et les liens avec d'autres grands domaines d'action énoncés dans l'Action 21 tels que le changement des modes de consommation et la lutte contre la pauvreté. Dans le domaine économique, plusieurs conférences ont eu lieu sur la notion et la pratique de la comptabilisation du coût total.

81. Venant immédiatement après la CNUED, le Congrès mondial sur l'éducation et la communication en environnement et en développement (Toronto, 17-22 octobre 1992), parrainé par l'UNESCO, le PNUE et la Chambre de commerce internationale, a présenté la notion d'éducation pour le développement à plus de 4 500 participants venus de 87 pays. Ces participants, qui comprenaient non seulement des éducateurs et des spécialistes de la communication mais aussi des responsables gouvernementaux et des représentants des milieux universitaires, du commerce, de l'industrie et des arts et lettres, se sont penchés pour la première fois sur le rôle de l'éducation et de la sensibilisation du public dans la mise en oeuvre du développement durable. L'UNESCO et le Canada préparent actuellement la seconde édition de ce congrès sous forme "virtuelle", par l'intermédiaire d'Internet.

82. Un atelier intersessions, organisé par la République tchèque sur le thème de l'éducation et de la sensibilisation du public concernant le développement durable (Prague, 28 novembre-1^{er} décembre 1995), a formulé les recommandations suivantes sur l'application du chapitre 36, pour examen par la Commission à sa quatrième session :

a) Les pays devraient élaborer des directives et des plans d'action nationaux en matière d'éducation pour le développement durable;

b) Les gouvernements nationaux devraient coopérer avec les grands groupes à l'élaboration des politiques d'information et d'éducation et à la définition des conditions de mise en oeuvre du développement durable au niveau local ou sur les marchés de consommateurs;

c) L'UNESCO devrait, en coopération avec d'autres institutions appartenant ou non aux Nations Unies, y compris des organisations non gouvernementales, élaborer et diffuser un concept plus précis mais facilement compréhensible de l'éducation pour le développement durable, notamment en ce qui concerne le contenu. Il faudrait en particulier encourager la recherche et les débats sur les matériels pédagogiques consacrés à l'économie de l'environnement et aux nouveaux paradigmes, afin de prendre en compte la relation de substitution entre le capital naturel et le capital produit, et favoriser la diffusion de ces matériels;

d) La composition des comités nationaux pour le développement durable devrait refléter les différentes disciplines - y compris le savoir autochtone - qui contribuent au développement durable et inclure des représentants du système d'éducation pour le développement durable. Il faudrait en particulier encourager les autorités nationales chargées de l'éducation et la communauté scientifique à se préoccuper davantage de faciliter une approche interdisciplinaire des questions complexes liées au développement durable;

e) L'UNESCO, le PNUD et les entités chargées de faire appliquer les autres chapitres pertinents d'Action 21 devraient étudier, en coopération avec les gouvernements nationaux, les moyens de diffuser auprès des ménages (qui jouent à la fois le rôle de consommateurs des ressources naturelles et de gardiens de l'environnement) des informations sur les moyens pratiques de mettre en oeuvre le développement durable;

f) Dans les modifications à apporter aux Principes directeurs des Nations Unies pour la protection du consommateur, il faudrait tenir compte des occasions importantes qui sont offertes de mettre en relief des messages relatifs à l'éducation pour le développement durable, notamment lorsqu'il s'agit des programmes d'éducation et d'information des consommateurs;

g) Des messages relatifs à l'éducation pour le développement durable devraient être inclus dans divers programmes éducatifs afin que chacun sache comment faire pour participer activement à la définition de son propre mode de vie;

h) Les administrations locales, nationales et internationales devraient proposer des programmes ciblés d'éducation pour le développement durable et notamment une formation spécifique pour les décideurs;

i) Les programmes d'enseignement primaire, secondaire et tertiaire devraient inclure une éducation pour le développement durable;

j) Il faudrait favoriser les programmes visant à sensibiliser et à faire agir le public en se servant de toutes les méthodes traditionnelles de communication, des médias et des nouvelles techniques de communication pour influencer sur les décisions de politique relatives au développement durable;

k) Il faudrait faciliter la collaboration entre les pays industrialisés et les pays en développement concernant la promotion de l'éducation pour le développement durable, tout en sachant que les questions mondiales sont la responsabilité de tous;

l) Il faudrait encourager les institutions multilatérales, les organismes gouvernementaux bilatéraux et les organisations privées à réaffecter les ressources existantes, à en trouver de nouvelles et à renforcer la coordination au service des actions mentionnées ci-dessus. Il faudrait

engager, revitaliser et mobiliser les ressources locales et nationales, et notamment les établissements d'enseignement locaux;

m) Lors de son examen général de l'application d'Action 21 en 1997, la Commission devrait tenir compte des recommandations de l'atelier de Prague, notamment en ce qui concerne le chapitre 36.

83. Un atelier intergouvernemental du Commonwealth relatif à l'environnement, destiné à faire le point sur les progrès accomplis depuis le Colloque de Belgrade (1975) mentionné précédemment et à célébrer le vingtième anniversaire du PIEE, s'est tenu à Bradford (Royaume-Uni) du 23 au 27 juillet 1995. Il a attiré l'attention sur les points suivants :

a) Au niveau primaire : il faut enseigner certains principes et certaines techniques concernant l'environnement et le développement durable, afin de modifier les valeurs et les perceptions;

b) Au niveau secondaire : les ministères de l'éducation doivent soutenir l'éducation écologique et modifier en conséquence les examens et les programmes de cours. Dans les écoles, il faut une approche globale, les enseignants doivent servir de modèle, et il faut faire participer les organisations non gouvernementales et les collectivités;

c) Au niveau tertiaire : il faut des organes interdisciplinaires. Des certificats ou des modules d'éducation écologique doivent être créés en annexe des cours qui mènent au diplôme. Les universités doivent avoir une politique de l'environnement en matière de programme, de recherche et d'action. L'éducation écologique doit imprégner les cours existants. Et les universitaires doivent être intégrés aux mécanismes décisionnels;

d) Éducation extrascolaire : il faut mener les actions suivantes : soutenir et former les éducateurs, les médias, les groupes religieux et les décideurs; recenser et faire connaître les programmes et les ressources en matière d'éducation écologique; suivre et évaluer les programmes d'éducation écologique; accroître le financement; mettre en place des sources et des techniques de renseignements et de documentation; incorporer le savoir traditionnel dans les programmes d'éducation écologique; et intégrer la dimension écologique dans toutes les activités socio-économiques.

84. Un atelier interrégional sur l'éducation écologique et le développement durable s'est tenu à Athènes du 26 au 30 juin 1995. Les participants ont préconisé de recourir à la recherche et à l'expérimentation à court et long terme, qui jouent un rôle décisif dans les progrès futurs de l'éducation écologique. Ils sont parvenus aux conclusions suivantes :

a) Il y a peu de recherche et d'expérimentation en matière d'éducation écologique dans le monde, et les résultats ou informations en la matière sont difficilement accessibles;

b) Les bénéfices à long terme de la recherche et de l'expérimentation ne sont pas pleinement reconnus par les groupes d'utilisateurs et les bailleurs de fonds;

c) La recherche et l'expérimentation peuvent se faire à divers niveaux : au niveau universitaire ou de la recherche pour la théorie ou le développement; au niveau des organisations non gouvernementales pour les méthodes pratiques et l'expérimentation; au niveau des écoles pour l'acquisition des connaissances; et au niveau des collectivités pour encourager le partenariat.

85. Les principales recommandations issues des autres grandes conférences ou manifestations analogues sont les suivantes :

- a) Faciliter la réorientation de tous les domaines de l'éducation vers l'éducation pour le développement durable;
- b) Recycler les enseignants et les animateurs pour qu'ils transmettent des notions de viabilité à long terme;
- c) Respecter le savoir écologique traditionnel ou autochtone et l'incorporer aux programmes d'enseignement;
- d) Faire appel aux techniques nouvelles : relier les formateurs au réseau Internet;
- e) Mobiliser tous les secteurs de la société : agriculture, industrie, santé, etc. Coopérer avec les organisations non gouvernementales et les entreprises pour mettre au point des principes directeurs adaptables au contexte local. Les organismes des Nations Unies devraient nouer des liens avec l'industrie;
- f) Reconnaître la nécessité du marketing social et coopérer avec les médias pour faire passer le message;
- g) Changer les modes de production et de consommation.

B. La Commission internationale sur l'éducation pour le XXI^e siècle

86. À la demande de l'UNESCO, la Commission internationale sur l'éducation pour le XXI^e siècle, composée de 14 personnes de diverses nationalités et de divers horizons culturels et professionnels et dirigée par l'ex-président de la Communauté européenne Jacques Delors, a examiné les défis à relever en matière d'éducation. Elle publiera un rapport en avril 1996, avec des recommandations concrètes à l'intention des responsables politiques au plus haut niveau. Ses travaux offrent un cadre général important pour le changement, et notamment pour la réorientation de l'éducation vers le développement durable.

87. L'objectif défini par la Commission internationale est de mettre en évidence les principales tendances qui influent sur l'éducation, sans négliger la croissance économique et le but du développement durable. La Commission souligne le rôle grandissant que l'éducation est appelée à jouer dans la réponse aux préoccupations nouvelles de la société. Elle préconise un nouvel humanisme afin de dresser un rempart contre les effets pervers des sociétés fondées sur la technologie et la concurrence et dominées par les médias, qui risquent de conduire à la déshumanisation des valeurs et de la culture.

88. La Commission internationale propose que l'éducation pour le XXI^e siècle repose sur quatre piliers : a) apprendre à connaître; b) apprendre à faire; c) apprendre à être; et d) apprendre à vivre ensemble. Compte tenu des menaces qui pèsent de plus en plus sur la coexistence pacifique en raison des différences ethniques, religieuses ou nationales, elle souligne l'importance cruciale de ces quatre piliers. Fondé sur la constatation de l'interdépendance croissante du monde et sur une analyse commune des risques et des défis à venir, un nouvel esprit de coopération et de cohabitation pourrait s'instaurer, incitant les individus à s'accommoder de leurs différences de façon ouverte et pacifique.

89. Dans son rapport de synthèse publié en novembre 1995, la Commission internationale constate un désenchantement général par rapport au progrès économique et social. Ce désenchantement, illustré par l'augmentation du

chômage et l'exclusion qui frappe un nombre croissant d'habitants des pays riches, est démontré par les inégalités de développement qui persistent dans le monde. Alors que l'humanité prend de plus en plus conscience des menaces qui pèsent sur son milieu naturel, les ressources nécessaires pour redresser la situation ne sont toujours pas dégagées, en dépit d'une série de réunions internationales telles que la CNUED et des avertissements sérieux que constituent les catastrophes naturelles ou industrielles. La vérité est que le concept de croissance économique à tout prix ne peut plus être considéré comme le moyen idéal de concilier le progrès matériel et l'équité, le respect de la condition humaine et le respect du patrimoine naturel que nous devons transmettre en bon état aux générations futures.

90. La Commission internationale insiste sur le rôle fondamental que doit jouer l'éducation, en affirmant que ces grands défis doivent être pris en compte dans l'élaboration des politiques de l'éducation et qu'elle ne peut manquer de souligner en quoi ces politiques peuvent contribuer à un monde meilleur, à un développement humain durable, à la compréhension mutuelle entre les peuples et à un renouveau de la démocratie concrète.

91. La Commission internationale note, dans les domaines économique et politique, la nécessité croissante de recourir à l'action internationale pour tenter de trouver des solutions satisfaisantes aux problèmes de dimension mondiale. Elle formule plusieurs recommandations, préconisant :

- a) Une politique fortement incitative en faveur de l'éducation des jeunes filles et des femmes, conformément aux recommandations de la quatrième Conférence sur les femmes;
- b) L'affectation d'un pourcentage minimal de l'aide au développement (un quart du total) au financement de l'éducation : ce réaménagement devrait aussi valoir pour les institutions financières internationales, et surtout pour la Banque mondiale, qui joue déjà un rôle important;
- c) Le développement des échanges dette contre éducation, afin de compenser les effets défavorables que les politiques d'ajustement et de réduction des déficits intérieurs et extérieurs ont sur les dépenses publiques d'éducation;
- d) La diffusion très large des nouvelles technologies de la société de l'information dans tous les pays, afin d'éviter l'apparition d'un nouveau fossé entre pays riches et pays pauvres;
- e) La mobilisation du potentiel exceptionnel des organisations non gouvernementales, grâce notamment à des initiatives locales, qui pourraient appuyer utilement la coopération internationale dans le domaine de l'éducation.

C. Les organisations internationales

92. Le système des Nations Unies a beaucoup fait depuis la CNUED pour réorienter les programmes existants et lancer de nouvelles initiatives.

93. Le PIEE, lancé en 1975 à la suite de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, s'efforce, depuis la CNUED, d'adapter son programme de travail afin d'appliquer les recommandations énoncées dans le chapitre 36. Il est surtout axé sur les objectifs suivants :

- a) Sensibilisation générale aux questions d'environnement et de développement;
- b) Amélioration de l'information et des connaissances;
- c) Perfectionnement des concepts, des méthodes et des approches;

- d) Intégration des aspects environnement, développement et population dans les systèmes éducatifs de tous les pays;
- e) Promotion de valeurs, d'attitudes et de comportements nouveaux;
- f) Encouragement à la responsabilité morale;
- g) Promotion des initiatives de protection et d'amélioration de l'environnement;
- h) Encouragement à participer aux décisions et aux activités touchant le développement durable;
- i) Amélioration de la qualité de la vie.

94. Les activités menées au titre du PIEE s'inscrivent dans quatre grandes catégories :

- a) Recherche et expérimentation : des projets pilotes et des études de cas sont en cours dans divers pays; il y a notamment des études de cas sur la situation de l'éducation écologique dans 10 pays très peuplés (Bangladesh, Brésil, Chine, Égypte, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Nigéria et Pakistan);
- b) Élaboration de programmes d'enseignement et de matériels éducatifs : intégration de la notion de développement durable dans les matériels pédagogiques, avec notamment la publication de quatre nouveaux modules pour les écoles secondaires sur les thèmes suivants : les ressources en eau douce; la diversité biologique; le changement mondial et les océans; et les régions côtières et leurs ressources;
- c) Formation du personnel : de nombreux séminaires et ateliers ont été organisés aux niveaux régional, national et municipal dans plusieurs pays tels que le Bangladesh, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, le Ghana, l'Inde, la Lettonie, la Namibie, les Philippines et la Thaïlande. On a mis l'accent sur la formation des enseignants et des personnes chargées de les former;
- d) Échanges d'informations et d'expériences : le principal support reste le bulletin trimestriel Connexion, publié en huit langues.

95. La troisième évaluation extérieure indépendante du PIEE a eu lieu au milieu de 1995. On en a conclu que l'éducation pour le développement durable n'avait jamais suscité autant d'intérêt ni bénéficié d'autant d'occasions dans toutes les régions du monde. On a néanmoins recommandé de nombreux changements pour mettre à jour et améliorer le contenu et l'exécution du Programme, en tirant tout le parti possible des 20 années d'activité.

96. Depuis 1994, au sein de l'UNESCO, le PIEE est intégré au nouveau projet interdisciplinaire et de coopération interinstitutions "Éducation et information en matière d'environnement et de population pour le développement humain". L'UNESCO a mis en oeuvre ce projet pour réorienter et intégrer ses activités relatives à l'application du chapitre 36 d'action 21, parallèlement à l'application des plans d'action formulés par les grandes conférences des Nations Unies mentionnées précédemment ainsi que des recommandations sur l'éducation et l'information figurant dans les conventions précitées sur la diversité biologique, les changements climatiques et la désertification. L'éducation en matière d'environnement et de population consiste à expérimenter et à promouvoir de nouveaux modes d'action qui recoupent les champs théoriques et institutionnels traditionnels. Un autre projet de coopération déjà existant a été incorporé au projet mentionné ci-dessus : le projet UNESCO-FNUAP d'action concernant l'information, l'éducation et la communication en matière de population, qui sert de base à l'intégration des préoccupations relatives à

l'environnement et à la population. Les connaissances et l'expérience retirées de ces deux projets, associées à l'appui scientifique fourni par les cinq programmes intergouvernementaux menés par l'UNESCO dans le domaine de l'environnement et du développement et par ses travaux dans le domaine de la culture et de la communication, offrent la base interdisciplinaire à partir de laquelle on peut explorer des voies nouvelles en vue de promouvoir l'éducation pour le développement durable et le suivi intégré des grandes conférences des Nations Unies dans les domaines de l'éducation et de l'information.

97. En 1995, des discussions ont été engagées afin d'améliorer la coopération au sein de la famille des Nations Unies en ce qui concerne l'éducation, la sensibilisation du public et la formation, et de mettre au point une nouvelle initiative concertée qui s'inspirera beaucoup des 20 années d'expérience acquise dans le cadre du PIEE. Cette action offrira des éléments communs quant au contenu et à la méthodologie, que les pays, les grands groupes et les collectivités locales pourront appliquer afin de favoriser la compréhension et l'action du public. Des partenaires extérieurs au système des Nations Unies pourront également s'y associer.

98. Depuis la CNUED, le PNUD a adopté comme objectif premier le développement humain durable. Il a été à l'origine de 11 initiatives interrégionales et régionales portant sur l'éducation, la formation et la sensibilisation en matière d'environnement ou incluant de tels éléments. L'une d'elles, PULSE, a servi de lien entre la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous et la CNUED. Les initiatives Afrique 2000 et Asie-Pacifique 2000, bien que lancées avant 1992, correspondent néanmoins aux objectifs d'Action 21. Le PNUD a parrainé avec le PNUE et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) un cours de formation en gestion de l'environnement qui vise à encourager une prise de conscience générale de la perspective du développement durable.

99. Le PNUD a créé le Programme de vulgarisation et de constitution de réseaux dans le domaine de l'agriculture durable afin de renforcer les capacités et de favoriser la mise en valeur des ressources humaines dans le domaine de l'agriculture durable grâce à une formation agro-écologique, à la recherche participative, à des modules de démonstration sur le terrain et à la défense des politiques. Ce programme réunit des organisations non gouvernementales, des universités, des centres de recherche nationaux ou internationaux, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et d'autres organisations qui s'occupent de production vivrière et de préservation de l'environnement. Neuf pays ont été sélectionnés pour y participer. Après un an de fonctionnement, on enregistre des résultats positifs, à savoir la systématisation, l'analyse et la diffusion des méthodes efficaces d'agriculture durable employées par les agriculteurs traditionnels en République démocratique populaire lao. La formation régionale et locale se fait grâce à des ateliers, des séminaires, des enseignements de courte durée, des stages et des voyages d'étude qui permettent de vérifier l'efficacité des méthodes d'enseignement. Les matériels sont réalisés et distribués de façon aussi large que possible.

100. L'OIT privilégie les activités visant à donner suite au chapitre 36 d'Action 21, notamment en ce qui concerne la formation. Lors de sa réunion consultative tripartite sur l'environnement et le monde du travail qui s'est tenue à Genève, elle a recommandé que, dans le cadre de ces activités, on intègre des considérations relatives à l'environnement et au développement durable dans les activités de formation prévues au titre de tous ses domaines d'action, notamment la formation des femmes et l'éducation des salariés et des employeurs. Il faudrait accorder une attention particulière aux programmes de formation des enseignants. Agissant à la fois seule et en association avec d'autres organismes, l'OIT facilite la tenue de nombreux ateliers à travers le monde, qui portent sur des questions telles que la législation en matière d'environnement, les techniques non nuisibles à l'environnement, la prise de

conscience de l'environnement, la formation des enseignants et l'échange d'informations.

101. L'OMS a mis en oeuvre de multiples programmes de formation sanitaire pour de nombreux secteurs de la société et de nombreuses régions du monde. Ces programmes portent sur des sujets tels que la formation des enseignants en matière d'hygiène du milieu, l'épidémiologie environnementale et l'évaluation de l'exposition des personnes. Pour donner suite à la CNUED, elle a mis sur pied un projet destiné à aider les pays à élaborer des plans nationaux de mise en valeur des ressources humaines dans le domaine de l'hygiène du milieu et de l'hygiène du travail, en collaboration avec le PNUE et le National Institute of Occupational Safety and Health des États-Unis; des programmes pilotes existent en Afrique du Sud, à Cuba et au Mexique.

102. Des matériels pédagogiques sont élaborés dans le cadre d'un projet coparrainé par l'OMS, CRE-Copernicus, le PNUE et le programme UNITWIN de l'UNESCO, afin d'améliorer l'enseignement de l'hygiène du milieu dans les universités. Ce projet consiste notamment à produire un texte et un ensemble didactique, ainsi qu'à parrainer deux ateliers de formation d'enseignants afin de tester sur le terrain des matériels destinés aux enseignants universitaires.

103. Le CIUS a mis au point, grâce à une approche interdisciplinaire, un ensemble de matériels sur le changement mondial à l'intention des étudiants et enseignants de la fin du secondaire ou des premières années d'université. Ces matériels permettent aux enseignants en sciences de présenter ou d'illustrer les principes exposés dans un cours déjà existant, mais dans un contexte de changement mondial nouveau et séduisant. Le CIUS a proposé un programme de renforcement des capacités scientifiques qui porte sur l'enseignement des sciences dans le primaire, l'isolement des chercheurs et la sensibilisation du public aux questions scientifiques. Dans les matériels comme dans les programmes, on souligne les rapports entre science et environnement et l'on met en relief les exigences imposées par le développement durable.
